

COMMUNIQUE
23 juin 2026

Pour une vision objective des produits structurés

L'AFPDB a pris connaissance du 2^{ème} volet de la cartographie du pôle commun AMF-ACPR¹ sur la distribution des produits structurés, publié le 22 juin 2026.

L'AFPDB, qui représente les principaux émetteurs de produits structurés distribués en France, souhaite rappeler les points suivants :

- Les **produits structurés bénéficient d'un couple rendement-risque favorable** (avec 6,5% de performance nette annuelle moyenne et avec seulement moins de 1% de produits dégageant une perte du capital)² qui a su démontrer sa **résilience** dans différentes configurations de marché, y compris lors de la pandémie de COVID de 2020³.
- Une **comparaison directe avec les performances des sous-jacents/ fonds indiciels n'est pas pertinente**. Celle-ci doit prendre en considération leurs caractéristiques en termes d'objectifs, de prévisibilité du rendement et de protection du capital. Les produits structurés sont conçus pour atténuer le risque de marché, garantir un rendement potentiel préalablement défini et préserver, partiellement ou totalement, à l'échéance, le capital investi.
- Majoritairement distribués dans le cadre du **conseil** en investissement (80%⁴), les produits structurés sont un outil clé en matière de **diversification** de portefeuille.
- Les indices à prélèvement forfaitaire (« **décroissements** ») **ont démontré une amélioration des caractéristiques** financières des produits structurés concernés, avec un rendement net annualisé supérieur de l'ordre de 1,7%, et des barrières de protection en capital plus basses⁵.
- Les **émetteurs communiquent systématiquement aux distributeurs l'ensemble des coûts des produits, conformément à la réglementation** applicable⁶.
- L'AFPDB conteste la matérialité des « *nombreuses situations de non-conformité à la réglementation pour tous les acteurs de la chaîne* » concernant les émetteurs.
- Si les émetteurs ne peuvent se substituer aux distributeurs dans l'accompagnement client, ils mettent à leur disposition des **outils pédagogiques**. L'AFPDB a d'ailleurs promu des **bonnes pratiques**⁷ et **engagé plusieurs chantiers** (lisibilité des brochures commerciales, questions-réponses, gouvernance produit⁸) qu'elle s'engage à poursuivre en lien avec les autorités et les associations de Place, en anticipation des prochaines évolutions réglementaires.

¹ [Le Pôle commun de l'ACPR et de l'AMF publie la synthèse de son étude sur la distribution, les frais et les performances des produits structurés | AMF](#), à lire conjointement avec le 1er volet de cette [cartographie des produits structurés commercialisés auprès des investisseurs particuliers en France](#)

² 1er volet de cette [cartographie des produits structurés commercialisés auprès des investisseurs particuliers en France](#)

³ Depuis 2017, le rendement annualisé moyen a évolué entre un plus bas à 4,9%, observé en 2020 lors de la pandémie de 2020 (covid) et un plus haut de 8,5% en 2025. (Source SRP Structured Retail Products - [Rapport France sur les performances des produits structurés- 2025](#))

⁴ D'une manière générale, les produits structurés sont distribués en conseil, très principalement au sein de contrats d'assurance-vie qui représentent environ 80% de la distribution, comme démontré par la cartographie du pôle commun AMF-ACPR, publiée en 2025 ([cartographie des produits structurés commercialisés auprès des investisseurs particuliers en France](#)).

⁵ L'étude de leurs performances démontre, que pour les structures remboursées en 2025, les performances moyennes sont supérieures (environ 1,7% annualisés), à celles des produits sur indices standards (au travers de conditions de marché diverses) SRP Structured Retail Products- [Rapport France sur les performances des produits structurés- 2025](#)

⁶ Via les KIDs PRIIPs et les EMT, renseignés conformément aux prescriptions respectives des réglementations européennes PRIIPs et MiFID 2 (ce que le rapport ne dément pas) et, hors frais d'enveloppe, comme pour tous les produits d'investissement, qui dépendent des modalités de distribution.

⁷ [Produits structurés : comprendre pour mieux investir - AFPDB, Indices à décroissement : spécificités, atouts et inconvénients - AFPDB](#)

⁸ Cf. bonnes pratiques sur la Value for Money ("VfM") [Value for Money - AFPDB](#)



A propos de l'AFPDB

Fondée en 2008, l'Association française des produits d'investissement de détail et de bourse (« AFPDB ») regroupent les principaux émetteurs de produits structurés et produits de Bourse distribués sur le marché français. L'AFPDB a pour missions de contribuer au développement et à la promotion des produits structurés sur les marchés français et européen, en définissant les meilleures pratiques de la profession et en entretenant une communication ouverte et constante avec les pouvoirs publics, les autorités de supervision, les acteurs et les opérateurs de marché ainsi que les prestataires de technologies et de services.

En savoir plus : <https://www.afpdb.org>

Contact

Olivier Gentier
Secrétaire général
olivier.gentier@afpdb.org